



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

VALIDITE : ANNEE 2026

Je soussigné, Daniel Rocher, Président du C.E.R.C.L.E., atteste que la **société API RESTAURATION** adhère au Cercle des entreprises de la restauration collective locales et engagées et certifie que la société API RESTAURATION est une entreprise inscrite au registre du commerce, qui a la qualification professionnelle requise pour exercer les métiers de la restauration collective.

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Vaux le Penil, le 1^{er} janvier 2026

Daniel Rocher
Président